

Compte rendu du CHSCT du 11 mars 2021

Toulouse, le 18 mars 2020

Vous trouverez la déclaration liminaire lue par la délégation CGT, sur notre site local, à l'adresse :

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/spip.php?article732>

Note d'orientation ministérielle sur la santé, la sécurité et les conditions de travail

Les grands principes c'est vraiment super. Le problème, c'est le concret et là, il y a loin de la coupe aux lèvres en matière de prévention des risques au travail : décréter qu'on va écouter les agents c'est bien, mais pas que les cadres... Renforcer le pouvoir des agents de prévention, wonderful, si seulement il y en avait un peu plus... Développer la démarche de prévention, quel rêve, si on ne supprimait pas dans 2 ans les CHSCT... Et la formation, ah la formation... Oui oui, c'est très crédible, aujourd'hui de supposer une formation aux premiers secours pour 80 % des agents... Poudre aux yeux et « calembredaines » macroniennes... Cela fait bien longtemps que le doux verbiage ne nous trompe plus, les faits sont têtus comme des militants cgtistes : la réalité de tous les services du ministère, c'est contrainte budgétaire quoiqu'il en coûte, suppressions de postes et de services, externalisation des missions et management au fouet et à la tête du client.

Quant au télétravail, il est là et bien là et nous savons bien qu'il restera après la pandémie : nous prenons au mot l'administration et serons présents et actifs pour en étudier et les bienfaits et les méfaits sur les agents. **Malheureusement, on en est encore aux belles intentions, à l'exception du louable retour d'expérience mené par les directions douanières locales, qui n'a su se reproduire ailleurs...** À la DRFiP, malgré la tenue (tardive mais effective) d'un CTL sur le télétravail, les agents ne sont toujours pas associés. L'engagement du directeur régional d'organisation de tenir dans chaque service des réunions sur l'organisation globale du travail et l'incidence qu'exerce le télétravail sur celle-ci n'est toujours pas tenu. Il a depuis transmis un message aux cadres uniquement, en leur demandant de tenir ces échanges avant la fin du mois d'avril. Mais cet écrit à l'encadrement prend bien garde de ne pas parler d'organisation du travail mais seulement de promouvoir le télétravail auprès des collègues. **C'est donc à nous tous, au sein de nos services, de nous emparer du sujet et de faire porter ces réunions sur l'ensemble des problématiques liées au travail, car qui de mieux habilités à en parler et le faire évoluer que ceux qui l'exécutent ?**



Le représentant de la DRFiP a mis en avant le questionnaire sur le télétravail qui a eu un écho dans le département et notamment parmi les cadres. Il est en cours de dépouillement et nous ne manqueront pas d'en analyser les conclusions de l'administration. La CGT s'est également « étonnée » du choix du thème qui va être décortiqué dans le département à la suite de la convention passée entre le secrétariat général du ministère et l'Agence nationale de l'amélioration des conditions de travail (ANACT) :

Thématique 2 : Formation et accompagnement des encadrants à la conduite des projets de transformation

Une fois de plus, nous constatons que l'action managériale du directeur régional va en direction du seul encadrement, qu'il va continuer à formater pour qu'ils apprennent à faire

avaler des couleuvres de plus en plus grosses aux exécutants des basses besognes que sont les cadres C, B et A.

Actualités COVID 19 : point sur les Plans d'organisation de l'activité, état sanitaire, évolutions des mesures préventives :

À la DRFiP 31, 72 cas positifs à la Covid depuis le début de la pandémie et 20 en 2021 (ce qui est peu). De nouvelles recommandations ont été exposées par les médecins de prévention : obligation de sept à dix jours d'isolement à partir des symptômes constatés ou bien d'un test positif, quarantaine de 17 jours au lieu de 10 jours.

La DRFiP a exposé que 48 % des agents étaient pourvus en équipement de télétravail, 20 % des effectifs étant en télétravail chaque jour. 300 ordinateurs vont être reçus d'ici un mois à un mois et demi. Une liste d'agents qui seront dotés sera établie. Un des objectifs est de réduire le VPN 15 (connexion en réseau sur son ordinateur fixe au bureau, très gourmand en bande passante) pour augmenter le VPN10 (connexion directe au réseau via l'ordinateur portable). 592 téléphones portables ont été déployés sur le département.

**Cherche vélo d'appartement
pour me rendre
à mon télétravail**

En matière de télétravail, la CGT a rappelé à la direction sa proposition déjà exposée lors de la visite des travaux de l'accueil de Balma début janvier 2021 : **programmer un changement de fauteuils sur un ou plusieurs sites (en fonction des contraintes de la BIL) et redéployer les fauteuils en bon état à l'attention des télétravailleurs pour équiper leur domicile.**

Plus généralement, la CGT revendique partout un déploiement permettant d'équiper de la même façon le poste de travail, à domicile et sur site professionnel. La ministre du travail Elisabeth Borne a déclaré le mardi 8 février. « La règle est claire : le télétravail ne doit pas représenter un coût pour le salarié ». **Dans la Fonction publique, la règle est claire également, puisqu'à ce jour, frais de chauffage, électricité, abonnement internet, équipement personnel du poste de travail... ne sont toujours pas pris en compte par l'employeur.**

Toutefois, rappelons que le décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 relatif au télétravail dans la fonction publique a imposé de nouvelles règles quand la demande d'autorisation de télétravail est formulée par un agent **en situation de handicap**. Dans ce cas, **le chef de service met en œuvre, sur le lieu de télétravail de l'agent, les aménagements de poste nécessaires** sous réserve que les charges consécutives à la mise en œuvre de ces mesures ne soient pas disproportionnées, notamment compte tenu des aides qui peuvent compenser, en tout ou partie, les dépenses engagées à ce titre par l'employeur.

Pour conclure ce point à l'ordre du jour, la CGT est aussi intervenue pour rappeler que la distanciation sociale et les jauges des salles de réunions ne doivent pas s'imposer qu'à l'activité syndicale, alors que le ministre Dussopt effectue des visites fréquentes et très fréquentées dans les services, cf notre tract du 15 mars 2021 (<http://www.dgfip.cgt.fr/31/spip.php?article733>).

Masqué.es, mais pas muselé.e.s !

Fermeture de la recette régionale des Douanes de Toulouse

Non, vous ne rêvez pas, le 11 mars 2021, l'administration a enfin demandé au CHSCT 31 son avis sur la fermeture de la recette régionale de Toulouse... en 2016. Ben oui, c'est ce qui arrive quand on veut jouer les fiers à bras et passer outre l'avis d'une instance et que le conseil d'État, suite à un recours du SNAD-CGT, annule la fermeture.

On s'y expose quand 5 ans après on reste droit dans ses bottes en refusant encore et toujours une expertise externe .

Tout cela n'est pas sérieux... Nous avons précisé que l'image de l'administration auprès des agents avait été sérieusement écornée par cet entêtement méprisant. Nous avons répété, une fois de plus, que l'étude a posteriori des risques psycho-sociaux subis en 2016 par nos collègues représentait pour nous une provocation indigne, tant la démarche est en contradiction avec la mission de prévention du CHSCT.

La CGT est la seule organisation syndicale qui a émis un avis défavorable à la fermeture de la recette régionale de Toulouse :

- d'abord parce que nous avons toujours défendu les missions douanières (nous tenons à une certaine cohérence) et lutté contre les centralisations toujours annonciatrices de transfert de missions ;

- ensuite parce que tout ceci intervient lamentablement cinq ans après, de la seule faute d'une administration qui se croyait tout permis.

Nous ne sommes pas de ceux qui, au mépris des règles d'utilisation de la messagerie, transmettront un mail à l'ensemble des agents d'un site pour nous vanter d'avoir eu l'idée de dépenser 100 000 euros du budget du CHSCT (qui aurait tout de même pu être co-financée plus largement par l'administration) pour financer la motorisation de volets roulants. **Par contre, nous éprouvons une certaine satisfaction à avoir mené à son terme une procédure juridique, qui, si elle n'a malheureusement pas suffi à empêcher l'administration de fermer ce service, lui montre néanmoins qu'elle ne peut s'affranchir à tout bout de champ des procédures qu'elle a elle-même édictées.** Chacun ses combats ...



Questions diverses

Vaccination : la CGT est intervenue concernant la DGAFP qui, le 1^{er} mars 2021, a commencé à publier les grandes lignes d'une éventuelle campagne de vaccination basée sur le volontariat dans la fonction publique, menée par la médecine de prévention avec l'aide éventuelle des mutuelles. Toutes les directions mais aussi les acteurs de prévention n'étaient pas informés et se sont montrés très prudents. Affaire à suivre, donc, mais notre petit doigt nous dit que le sujet va rapidement ressortir.

A poils : la direction régionale et les OS ont regretté fermement que la direction interrégionale de Montpellier ait refusé d'équiper les véhicules des maître-chiens de caisses de transport pour nos collègues à quatre pattes, alors que cela semblait un plus pour la sécurité surtout après un accident récent en Ariège... Les justifications d'infaisabilité technique nous ont semblé, comment dire... un « poil » légères !

Sécurité des agents de la surveillance douanière : la CGT porte depuis des années le travail autour de l'équipement (groupe de travail sur la réforme de l'habillement et des EPI), des missions (problématiques des missions des collègues à Tarbes), sur la formation nécessaire pour les missions dangereuses (redéploiements d'agents en mission aéroportuaire). Demander que le CHSCT mène des travaux sur la dangerosité croissante des métiers de la surveillance s'inscrit donc dans la continuité de ce que nous faisons, pragmatiquement mais aussi dans la revendication sur les effectifs et la cartographie, depuis longtemps maintenant. Compte tenu de la réaction très positive de M. le directeur des Douanes, nous sommes tentés de dire « chiche ! » même si, un tant soit peu chafouins, nous avons rappelé que les choix de la direction générale, en fragilisant les effectifs, en regroupant les brigades, en créant des déserts douaniers, dernièrement en réorientant les missions sur le contrôle des personnes aux frontières n'ont pas franchement été vecteurs de sécurité des agents... En tout cas, nous sommes disponibles...

Trop propre : la CGT est revenue sur la chute d'une collègue sur le site de Cugnaux. C'est une des conséquences de la mesure (soit disant sécuritaire) qui oblige les personnels de nettoyage à intervenir dans nos services pendant les horaires de travail des personnels des Finances. Outre les contraintes que cela génère pour les salarié.e.s, cela augmente le risque de chute.

Big Brother partout, amélioration des conditions de travail nulle part ! : la CGT a de nouveau dénoncé l'utilisation de logiciels mouchards dans notre direction. Nous l'avions déjà fait avec le logiciel Genesys en 2016, installé dans les Centres prélèvements services (CPS). Bali, nouvel outil déployé au centre de contacts de Toulouse et plus récemment au Centre amendes service (CAS), fournira toutes les statistiques individuelles souhaitées : nombre d'appels traités, durée de chaque appel, durée des pauses, possibilité d'écoute des conversations par les responsables de services. Avec le développement de la téléphonie IP (par internet), gageons que ce petit bijou intégrera les ordinateurs portables dont nous seront tous équipés d'ici deux ans, garantissant une surveillance de chacun même en télétravail !



La CGT a fait adopter une délibération qui demande :

- l'annihilation des statistiques individuelles restituées par Bali et a minima leur non exploitation. Les statistiques collectives suffisent à l'analyse de l'activité ;
- la transmission de l'avis de la CNIL sur ce logiciel.

Nous avons prévenu la direction qu'à défaut de réponse dans le délai de deux mois, nous saisirons le tribunal administratif concernant ce sujet.

Amélioration des conditions de travail nulle part 2, le retour : au Centre amendes service, le déploiement de la téléphonie IP se traduit par une baisse conséquente de la qualité des communications téléphoniques. Le représentant de la direction nous a dit que tout était mis en œuvre pour résoudre ce problème. À ce jour, le changement de câbles, de téléphones ... n'y ont rien fait. A suivre ...

« Fonctionnement » du réseau informatique et des applications : la CGT a tenu à revenir en CHSCT sur la pression intolérable que fait peser sur les agents en bout de chaîne le fonctionnement aléatoire des applicatifs informatiques : usagers excédés, conditions d'exécution des missions déplorables, messageries nomades aussi réactives que des escargots sous Tranxène, bref, ça suffit !!! L'ex-ministre Darmanin-Siffredi-Plazza avait reconnu il y a maintenant un an et demi qu'un investissement massif était nécessaire à la modernisation de l'informatique aux Finances, mais c'est comme en matières d'hôpitaux, le clamer haut et fort ne suffit pas à doubler le nombre de lits en réanimation !

Césars 2021 : Cugnaux , le retour du fils de la revanche 2 : et c'est encore le comptable de Cugnaux qui rafle la mise aux Césars 2021, dans la catégorie « manager bienveillant de l'année » ! Sous la direction impeccable de M. Perrin, qui sait laisser une certaine liberté à ses acteurs, il signe de nouveau une grande performance qui a emporté le jury. Certes, il avait déjà brillé en 2020 en remportant une procédure d'alerte d'or lors du premier confinement dans une comédie intitulée « Le PCA, je m'en b.... ». Avec le soutien tacite du metteur en scène de l'époque (parti trop tôt, au mercato d'hiver, pour un département voisin), il avait survolé le festival de Cannes 2020. L'annonce de la fin proche de sa carrière cinématographique nous désole par avance. Le réalisateur nous l'a confirmé par ces simples mots lors d'une conférence téléphonique vendredi dernier « La procédure d'alerte prendra fin d'elle-même en octobre prochain ». Que c'est beau, une telle complicité entre un réalisateur et son acteur fétiche ... La CGT a rendu un hommage appuyé à ces représentants du septième art au cours de ce CHSCT.



Vos représentants à ce CHSCT : Marie-Françoise MILLEROU (Douane) – Stéphane BOY (DRFiP) - Henri CATHALA (DRFiP) – Christophe PAGES (Douane) – Jean-Marc SERVEL (DRFiP)